



paiement des trajets pour visite de l'enfant majeur au domicile du parent qui n'en a pas la garde

Par **vabri**, le **29/01/2019** à **11:28**

Bonjour, Ma fille fait ses études sur bordeaux j'habite dans la region parisienne. Un jugement a été rendu en 2014 fixant le droit de visite et d'hébergement et aussi le fait que le père devait payer la moitié des frais du trajet pour droit visite et d'hebergement. Un autre procès a permis à mon ex mari de faire augmenter la pension que je verse pour ma fille mais sur son compte. de ce fait la pension que je verse couvre tous les frais d'internat de ma fille et je la prends plus de la moitié des vacances scolaires . la juge a refusé que je verse la pension directement sur le compte de ma fille , qui était déjà interne depuis 2 ans vu qu'elle était mineure. Aujourd'hui qu'elle est majeure mon ex ne veut pas que je verse la pension sur le compte de ma fille qui est alors complètement dépendante de lui La pension que je lui verse paye quasi tous les frais que notre fille lui engendre et il la sous sa déclaration fiscale, ce qui lui permet de payer moins d'impôt . Il gagne plus trois fois mon salaire et il veut maintenant que je paye tous les trajets aller retour de ma fille lorsqu'elle vient me voir pour les vacances. De ce fait elle ne lui coûte pratiquement rien . Est ce normal qu'il soit à moi de payer encore tous les trajets aller et retour , sinon que puis je faire?? y a t il un article du code civil qui puisse être valide . et pour la pension alimentaire, si ma fille fait une lettre au juge, puis je lui verser la pension directement sur son compte sans risque??? Ma fille peut elle faire sa déclaration fiscale de son côté pour ne plus dépendre de son père , et peut elle déclarer son domicile chez moi sans repasser devant le juge comment tout cela peut être fait légalement. merci beaucoup pour vos réponses c'est assez urgent car les prochaines vacances sont dans 15 jours !!! je suis vraiment très embêtée, cela fait 15 ans que mon ex mari se sert de nos enfants comme moyen de pression sur moi et le juge vont souvent dans son sens je suis à bout . merci pour votre aide bien à vous